



SCIENCES
INFORMATIQUES



Guide

Comment monter un projet ERC ?

MARS 2025

Sommaire

01	POURQUOI SOUMETTRE UN PROJET ERC ?	3
02	L'ERC EN BREF, DE L'IDÉE À LA SOUMISSION	4
	1. Qu'est-ce qu'un projet ERC ?	4
	2. Informer et prendre contact	7
	3. Choisir sa catégorie	7
	4. Choisir son panel	8
	5. Rédiger	9
	6. Soumettre	9
03	PROFIL DU PORTEUR OU DE LA PORTEUSE DU PROJET	10
04	PROFIL DU PORTEUR OU DE LA PORTEUSE DU PROJET	11
	1. La procédure, en bref	11
	2. Évaluation : les critères	12
	3. Évaluation : étape 1	13
	3. Évaluation : étape 2	14
05	PROFIL DU PORTEUR OU DE LA PORTEUSE DU PROJET	15
	1. Partie B1	15
	1. Partie B2	18
	Annexes	19
	Annexe 1 : Calendrier de l'appel 2025	19
	Annexe 2 : Descriptifs des panels PE6 et PE7	19

PROJET ERC STARTING, CONSOLIDATOR OU ADVANCED GRANT

1. Pourquoi soumettre un projet ERC ?

Soumettre un projet à l'European Research Council (ERC) offre de multiples avantages, tant sur le plan scientifique, institutionnel que financier. En privilégiant la recherche à la frontière de la connaissance, l'ERC encourage la liberté d'explorer des idées novatrices et de prendre des risques scientifiques. Ce soutien crée un environnement propice à l'innovation et la découverte.

Obtenir une subvention de l'ERC est largement considéré comme un signe d'**excellence scientifique**. Cela ouvre la voie à de **nouvelles collaborations et opportunités**, tout en élargissant votre réseau professionnel. De plus, les projets financés par l'ERC renforcent le prestige de votre institution d'accueil et **contribuent de manière significative à la société**, en générant des découvertes innovantes avec un impact tangible, tant dans la science fondamentale qu'appliquée.

Les projets ERC sont généralement répartis en plusieurs catégories, collectives ou individuelles. Même si l'aspect collaboratif est évident dans le premier cas, cet aspect peut également apparaître dans le second cas. Ainsi, les projets peuvent être **conçus et réalisés de manière collaborative**, permettant à une équipe complète de chercheurs et de chercheuses de **travailler ensemble**, en **stimulant la créativité** et en favorisant un **échange fructueux d'idées**. En capitalisant sur la diversité des perspectives au sein de l'équipe, cela offre des **opportunités précieuses** de formation pour les chercheurs et chercheuses en début de carrière, et de développement professionnel pour les plus expérimentés. Un projet ERC met en lumière toute une thématique de recherche, contribuant ainsi au **rayonnement de leur domaine disciplinaire**.

Les projets ERC sont des projets de longue durée (60 mois) qui exigent une **réflexion approfondie** et une **vision à long terme** d'une question scientifique majeure. Le processus de rédaction d'un tel projet, ainsi que les **retours** reçus par les candidates et candidats après la soumission, peuvent être aisément **valorisés dans d'autres contextes**, tels que la préparation d'une thèse d'habilitation à diriger des recherches (HDR) ou la demande d'autres financements complémentaires ou alternatifs.

Enfin, les **subventions** de l'ERC permettent aux chercheurs et chercheuses de mener à bien leurs projets les plus ambitieux, avec un taux élevé de récompense par rapport à la taille modeste du document de candidature initial. Grâce à ces **financements** conséquents, et à une administration minimale, il devient possible de se consacrer entièrement à la recherche, libéré des contraintes budgétaires courantes.

2. L'ERC en bref, de l'idée à la soumission

Les appels à projets de l'ERC sont ouverts à toutes les disciplines scientifiques, et ne sont pas limités thématiquement. Ils visent une double excellence scientifique : celle du projet de recherche et celle de la candidature ou du candidat.

Un projet soumis à l'ERC doit être **ambitieux** et **novateur**, capable de générer des avancées significatives dans un domaine scientifique ou technologique, tout en cherchant à **repousser les frontières actuelles de la connaissance**. Toutefois, un tel niveau d'ambition implique inévitablement des **risques**. Ces risques doivent être judicieusement pris en compte, avec des stratégies claires pour les gérer, les maîtriser et les contourner.

Le projet ne doit pas simplement prolonger ou améliorer une étude existante ; il doit viser à surmonter un **obstacle scientifique majeur**, introduire une idée ou une **approche radicalement nouvelle**, ou viser une **véritable avancée scientifique ou méthodologique**. Malgré ses ambitions élevées, le projet doit rester **réalisable**.

Un projet ERC réussi se concentre sur une **question centrale**, autour de laquelle s'articulent des composants (tâches, outils) étroitement liés et complémentaires, plutôt que sur une collection de questions indépendantes juxtaposées. Avant de se lancer dans la rédaction d'un projet ERC, il est crucial de **se familiariser** avec les spécificités de ces projets, y compris les critères d'évaluation, le rôle de la porteuse ou du porteur de projet (*principal investigator*, PI) et de l'institution hôte (*host institution*, HI). La rédaction d'un projet solide et convaincant demande un **investissement temporel important** étalé sur plusieurs mois, voire sur une année, et le soutien de l'équipe ou laboratoire de la candidate ou du candidat est un atout incontestable. Il est nécessaire d'anticiper et de dégager du temps, notamment pour les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs. Une préparation et une information adéquate avant la rédaction et la soumission du projet sont cruciales pour augmenter vos chances de succès dans l'obtention d'une subvention.

1. Qu'est-ce qu'un projet ERC ?

Un projet ERC est constitué de 2 parties :

- **Une partie administrative (A)**
- **Une partie scientifique (B), elle-même découpée en 2 parties :**

La partie B1, qui comporte :

- Une page de garde avec le titre, l'acronyme et un résumé de 2 000 caractères,
- Un synopsis de strictement 5 pages,
- Un CV avec *track-record* de 4 pages maximum.

La partie B2, qui comporte :

- Le projet scientifique strictement limité à 14 pages, références non comprises,
- Les informations sur le budget et les ressources de 8 000 caractères.

Des contraintes relatives à la taille de la police et aux marges devront être respectées conformément aux directives de l'ERC.

Les projets sont soumis dans un des trois grands domaines thématiques :

- *Physique Sciences and Engineering (PE)*
- *Life Sciences (LS)*
- *Social Sciences and Humanities (SH)*

Ces domaines sont découpés en 28 panels référencés PE1 à PE11, LS1 à LS9 et SH1 à SH8, décrits [ici](#).

Les mots-clés des panels PE6 et PE7, qui sont au cœur du périmètre de CNRS Sciences Informatiques, sont donnés dans l'Annexe A.2 de ce document.

Il y a 5 catégories de projets ERC :

Les projets « individuels », sont des projets d'une durée de 5 ans, avec 3 catégories selon l'expérience du porteur ou de la porteuse (*principal investigator*, ou PI) par rapport à son (premier) diplôme de thèse :

Starting, pour un PI avec 2 à 7 années d'expérience après la thèse,

Consolidator, pour un PI avec 7 à 12 années d'expérience après la thèse,

Advanced, pour un PI avec plus de 12 années d'expérience après la thèse.

Le programme Synergy vise des projets collaboratifs d'une durée de 6 ans, impliquant 2 à 4 chercheurs et chercheuses et leurs équipes.

Les projets Proof of Concepts (PoC) sont des projets d'une durée de 18 mois, réservés à ceux qui sont déjà PI d'un projet ERC. Ils doivent être déposés au cours du projet ERC ou jusqu'à un an après la fin du projet. L'objectif est de financer les premières étapes de valorisation de résultats de l'ERC de la porteuse ou du porteur, pour aboutir à un prototype.

Un projet ERC est évalué en deux étapes :

• **Étape 1 (step 1)** : la partie B1 du projet est évaluée par un comité généraliste, il est donc essentiel que le ton et le style du B1 soient accessibles à des évaluateurs non-experts. Les aspects novateurs du projet doivent être clairement mis en évidence dans cette partie du document. Environ un tiers des projets sont sélectionnés pour passer à l'étape 2.

• **Étape 2 (step 2)** : la partie B2 du projet est destinée à être examinée par des spécialistes possédant l'expertise appropriée. Dans cette étape les parties B1 et B2 sont considérées ensemble par 6 à 8 experts (1 ou 2 experts du panel, et des experts distants) pour évaluer le projet. Parmi les projets sélectionnés à l'étape 1, environ un tiers seront financés à l'issue de l'étape 2 de l'évaluation. Cela donne un taux de succès de l'ordre de 15%.

Pour en savoir plus :

Les informations complètes sur les projets ERC sont accessibles sur différents sites dédiés et notamment :

> [Sur le site officiel de l'ERC](#)

Vous pouvez consulter : [le programme officiel de travail 2025](#) de l'ERC

Des exemples de présentations des différentes parties du dossier :

- Pour les *Starting*
- Pour les *Consolidator*
- Pour les *Advanced*
- Pour les *Synergy*

[Le guide du candidat ERC Starting ou Consolidator](#) fournit des informations très détaillées pour vous aider à préparer votre candidature.

> [Sur le site officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)

Vous trouverez, en français, de nombreuses informations nécessaires et utiles pour préparer votre projet, ainsi que des annonces sur des réunions d'information et d'aide sur l'ERC.

> [Sur le site du CNRS](#)

Vous trouverez des conseils et des pointeurs pour vous aider sur le montage scientifique et administratif de votre projet.

> [Le Point de contact national \(PCN\) ERC](#)

Il apporte des informations, de l'aide et des conseils à tous les porteurs et porteuses de projets hébergés par des institutions françaises.

> [Sur le site de CNRS Sciences informatiques](#)

Vous trouverez le calendrier, le point de contact, le guide du porteur et de la porteuse d'un projet ERC, *Starting*, *Consolidator* et *Advanced* et le guide de l'évaluateur, destiné aux personnes susceptibles de vous aider en relisant votre projet.

2. Informer et prendre contact

Dès que votre projet commence à prendre forme, il faut :

- **Échanger avec d'autres scientifiques** (responsable d'équipe, directeur ou directrice d'unité ou cellule ERC de CNRS Sciences informatiques) en amont de toute démarche,
- **Informez votre directeur ou directrice d'unité** et votre responsable d'équipe,
- **Contactez le service Partenariat et Valorisation (SPV) de votre délégation régionale (DR)**, pour les chercheurs et chercheuses CNRS ou **le service équivalent de votre université**, pour les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs,
- **Contactez la cellule ERC de CNRS Sciences informatiques** pour évaluer la pertinence de votre candidature.

Le SPV de votre DR ou de votre université sera votre interlocuteur privilégié pour le montage de votre projet d'un point de vue administratif et financier (partie A). Ce service vous aidera pour remplir la partie administrative du projet et la fiche financière et vous remettra **la lettre d'engagement de l'institution hôte**, qui doit être téléchargée sur le site de soumission.

Pour l'aide à la rédaction de la partie scientifique du projet, des structures locales existent couvrant tous les domaines scientifiques de l'ERC. Il est essentiel de **prévoir plusieurs relectures du projet**, en particulier par des personnes ayant des **profils variés**, de préférence celles qui sont familiarisées avec l'ERC et qui reflètent la **diversité des panels d'experts** chargés de l'évaluation du projet. La cellule ERC de CNRS Sciences informatiques vous apportera une aide plus précise, avec des **relectures par des lauréats ou ex-membres de panels**, dans le périmètre scientifique de CNRS Sciences informatiques, soit les panels PE6 et PE7.

3. Choisir sa catégorie

Vérifier la catégorie dans laquelle vous pouvez postuler, elle dépend de votre ancienneté par rapport à la date de diplôme de doctorat au 1^{er} janvier de l'appel (au 1^{er} janvier 2025 pour l'appel 2025).

Vous êtes **Starting**, si vous avez soutenu avec succès votre thèse de doctorat au moins 2 ans et jusqu'à 7 ans avant le 1^{er} janvier 2025, c'est-à-dire si la soutenance du doctorat a été réussie entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2022 (inclus).

Vous êtes **Consolidator**, si vous avez soutenu avec succès votre thèse de doctorat au moins 7 ans et jusqu'à 12 ans avant le 1^{er} janvier 2025, c'est-à-dire si la soutenance du doctorat a été réussie entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (inclus).

Au-delà, vous êtes dans la catégorie **Advanced**.

Les dates pour calculer l'ancienneté de votre diplôme peuvent être modifiées dans certaines circonstances dûment documentées, telles que les congés de maternité et de paternité, les maladies de longue durée, le service national, la demande d'asile, etc. Il est recommandé aux candidates et candidats de consulter les lignes directrices spécifiques de l'ERC et de leur institution hôte pour obtenir des informations détaillées sur ces réglementations.

4. Choisir son panel

Le **choix du panel thématique** dans lequel le projet est déposé est une étape importante. Un projet ERC est soumis à un **panel principal**, éventuellement complété par un panel secondaire. Il est vivement recommandé, dans la mesure du possible, de choisir un seul panel, et ceci soigneusement. La rédaction du dossier doit mettre en avant la **valeur ajoutée du projet dans le domaine scientifique couvert par ce panel**, et les projets à cheval sur plusieurs panels, devant convaincre chacun d'entre eux, se révèlent très complexes (on constate que ces projets ont généralement des taux de réussite plus faibles). Pour vous aider à faire le choix du panel, vous pouvez d'abord consulter les mots-clés associés à chaque panel dans le [ERC Work Programme 2025](#). Pour affiner votre choix, une méthode simple consiste à vérifier si vous connaissez des experts ou des lauréats dans le panel choisi. Pour cela, vous pouvez consulter :

- **La composition des panels** d'évaluation pour les appels précédents (membres et présidents) : chercher avec les mots-clés *ERC panel members Starting* ou *ERC panel members Consolidator* en précisant l'année.
- La [base de données](#) des **projets ERC financés à ce jour** : vous pouvez cibler votre sélection sur la catégorie, l'année et/ou le pays, pour ainsi trouver les lauréats, leurs sujets et leurs panels.

Les **experts** qui composent le panel :

- Ils ont une **expertise très variable** par rapport à votre projet : ils sont une quinzaine et doivent couvrir l'ensemble des mots-clés du panels (à titre indicatif, pour les PE6 et PE7, voir l'Annexe A.2 de ce document),
- Ils sont de **nationalités diverses** : sachez que vous ne serez probablement pas expertisé par une personne de votre nationalité ; tous les éléments franco-français (sigles, écoles, abréviations, etc.) doivent être explicités pour être compris par des membres du jury de toute nationalité.

Extrait du guide des participants :

It is the PI's responsibility to choose the most relevant ERC panel (primary review panel) for the evaluation of the proposed research. The initial allocation of the proposals to the various panels will be based on the expressed preference of the PI. In the case of cross-panel/cross-domain proposals the PI may indicate a secondary review panel. The primary panel will then decide whether the proposal is indeed cross-panel or even cross-domain and if its evaluation requires expertise from other panels. Despite the initial allocation being based on the preference of the PI, when necessary due to the expertise required for the evaluation, proposals may be reallocated to different panels during the course of the peer review evaluation.

5. Rédiger

La rédaction du résumé, du synopsis (projet court dans B1) et du projet long (B2), de même que celle du CV et du *track-record*, demande beaucoup de soin et de temps. Il est également nécessaire de prévoir du temps pour de nombreuses relectures et corrections afin d'aboutir à un projet de qualité.

Il est vivement recommandé de commencer la rédaction du projet **6 mois avant la date de soumission**. Nous suggérons de commencer la rédaction par le document B1, qui représente un défi particulier en ce qui concerne la recherche du **ton et du discours adéquats** pour des évaluateurs non-experts. Pour pouvoir soumettre dans de bonnes conditions, prévoyez de disposer d'une **première version de qualité du projet complet au moins 2 mois avant la date de soumission**, en ayant en particulier une **première version de la partie B1 au moins 3 mois avant la date de soumission**. Vous aurez ainsi du temps pour faire relire, corriger et peaufiner votre projet.

Le projet doit être ambitieux, donc en rupture (*ground breaking*) avec ce que vous avez fait jusque là (et par rapport à l'état de l'art). Donc si votre projet s'appuie sur des travaux précédents, il doit aussi montrer qu'il y a un saut important entre ces travaux et les objectifs du projet ERC, pour persuader le panel de son caractère original et de sa faisabilité.

Le projet doit également répondre au slogan « *high risk /high gain* » de l'ERC. L'extrait du document *ERC Work Programme 2025* indique les questions auxquelles les rapporteurs et rapporteuses devront répondre. Des recommandations précises pour rédiger le CV, le *track-record* et les parties B1 et B2 du projet, sont détaillées dans la Section 5 de ce guide.

6. Soumettre

La soumission se fait en ligne, sur le portail du participant (*participant portal submission service*, en abrégé PPSS). La première étape, dès que l'idée de rédiger un projet se concrétise, consiste à **obtenir un identifiant (EU login account)**. Cet identifiant vous permet, ainsi qu'à votre employeur (host institution) de remplir en ligne divers documents administratifs ou financiers, en complément du projet scientifique. Pour vous guider, plusieurs documents sont accessibles sur le site de l'ERC :

1. Le *User Guide of the Submission Service* est disponible.
2. *The H2020 Online Manual* décrit la procédure de soumission du projet.
3. Le site *wiki IT HOW TO* est un manuel en ligne avec copie d'écran qui requiert de se connecter avec son identifiant.

Lorsque la date limite de soumission approche, pensez à valider votre projet plusieurs jours à l'avance, de façon à vérifier qu'aucune pièce ne manque au projet, et que le pdf est lisible. Vous pourrez ensuite, jusqu'à la date limite de soumission, mettre à jour votre projet, chaque nouveau chargement remplaçant la version précédente.

3. Profil du porteur ou de la porteuse du projet

Les critères d'éligibilité et la description du profil du porteur ou de la porteuse d'une ERC Grant sont donnés dans le *ERC Work Program 2025*. Ces critères reportés partiellement ci-dessous, sont indicatifs. Une façon plus pragmatique d'évaluer votre profil est de le comparer aux lauréats récents de votre catégorie et de votre panel.

Pour un Starting

A competitive Starting Grant Principal Investigator must have already shown the potential for research independence and evidence of maturity, for example by having produced at least one important publication as main author or without the participation of their PhD supervisor. Applicant Principal Investigators should also be able to demonstrate a promising track record of early achievements appropriate to their research field and career stage, including significant publications (as main author) in major international peer-reviewed multidisciplinary scientific journals, or in the leading international peer-reviewed journals of their respective field. They may also demonstrate a record of invited presentations in well-established international conferences, granted patents, awards, prizes etc.

Pour un Consolidator

A competitive Consolidator Grant Principal Investigator must have already shown research independence and evidence of maturity, for example by having produced several important publications as main author or without the participation of their PhD supervisor. Applicant Principal Investigators should also be able to demonstrate a promising track record of early achievements appropriate to their research field and career stage, including significant publications (as main author) in major international peer-reviewed multidisciplinary scientific journals, or in the leading international peer-reviewed journals of their respective field. They may also demonstrate a record of invited presentations in well-established international conferences, granted patents, awards, prizes etc.

Pour un Advanced

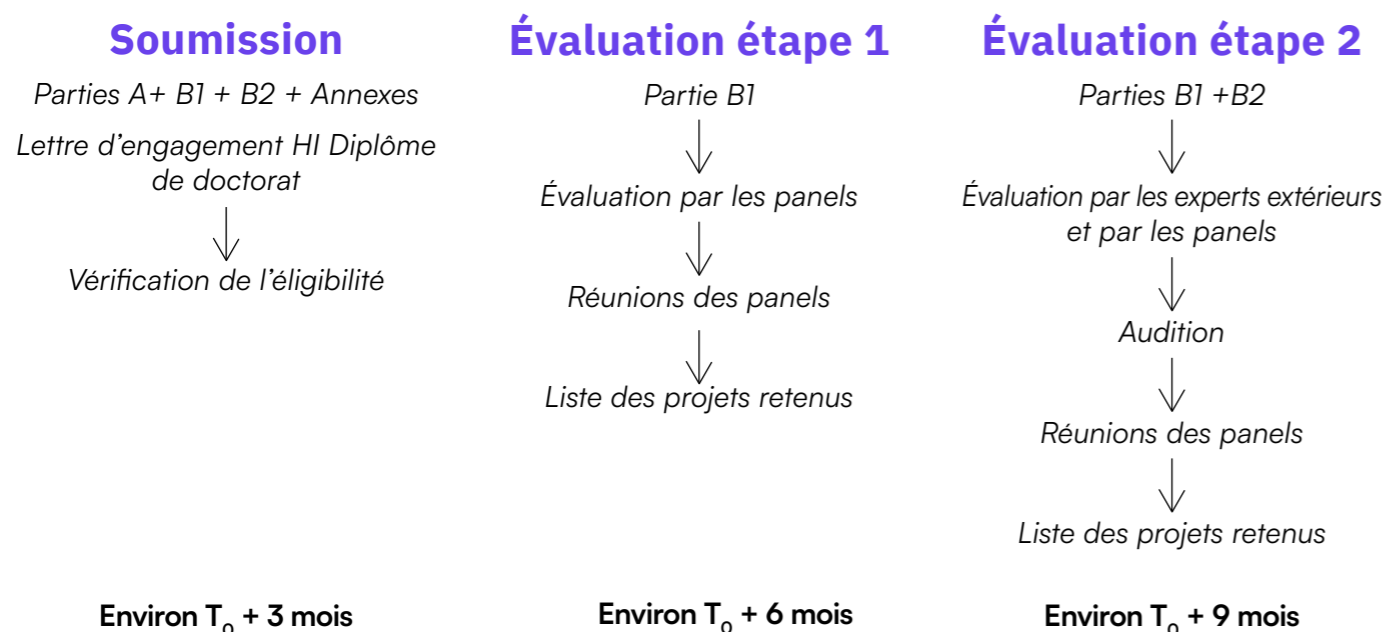
ERC Advanced Grant Principal Investigators are expected to be active researchers and to have a track record of significant research achievements in the last 10 years which must be presented in the application. A competitive Advanced Grant Principal Investigator must have already shown a record which identifies them as an exceptional leader in terms of originality and significance of their research contributions.

4. L'évaluation

Pour rédiger un projet avec toutes les chances de succès, il est indispensable de bien connaître la procédure d'évaluation et en particulier les profils des évaluateurs et les critères d'évaluation. C'est l'objet de cette partie.

1. La procédure, en bref

La procédure d'évaluation en deux étapes (Step 1 et Step 2) est représentée dans le schéma ci-dessous. À l'étape 1, seule la partie courte B1 du projet est évaluée par 3 à 4 membres du panel où le projet a été soumis. À l'étape 2, les parties B1 et B2 sont évaluées par 4 à 6 experts extérieurs et 2 à 3 membres du panel.



À NOTER : Les projets interdisciplinaires sont évalués par le panel principal qui, si nécessaire, fait intervenir des membres du ou des panels secondaires.

2. Évaluation : les critères

À chacune des deux étapes de l'évaluation, les experts rédigent des commentaires et affectent des notes à différents critères portant sur la porteuse et le porteur (PI) et sur le projet scientifique. Des détails sur la procédure et les critères d'évaluation sont accessibles sur les documents fournis par l'ERC. Nous avons recopié ci-dessous des éléments importants, tirés du [guide du candidat StG et CoG 2020](#).

Les évaluateurs évaluent la porteuse ou le porteur (PI) en répondant aux questions sur ses capacités scientifiques, sa créativité et le caractère novateur de ses contributions.

To what extent has the PI demonstrated the ability to propose and conduct groundbreaking research? To what extent does the PI provide evidence of creative independent thinking? To what extent does the PI demonstrate the level of commitment to the project necessary for its execution and the willingness to devote a significant amount of time to the project (for Starting Gt, min 50% of the total working time on it and min 50% in an EU Member State or Associated Country)?

Chaque critère est noté : **outstanding**, **excellent**, **very good** ou **non-competitive**.

Les évaluateurs évaluent le projet scientifique sous les aspects *ground-breaking nature, ambition, feasibility, and potential impact of the research project*.

To what extent does the proposed research address important challenges? To what extent are the objectives ambitious and beyond the state of the art (e.g., novel concepts and approaches or development across disciplines)? How much is the proposed research high risk/high gain? To what extent is the outlined scientific approach feasible? To what extent is the proposed research methodology appropriate to achieve the goals of the project? To what extent does the proposal involve the development of novel methodology? To what extent are the proposed timescales and resources necessary and properly justified?

Ces deux éléments de notation (PI et projet scientifique) permettent aux membres des panels de noter la proposition dans son ensemble (A, B ou C), ce qui va déterminer son classement par rapport aux autres propositions. À titre d'exemple (mais chaque panel décide de son classement), une proposition classée dans le premier tiers dans l'étape 2 sera vraisemblablement financée.

3. Évaluation : étape 1

Dans cette première étape, seule la partie B1 du projet est évaluée par 3 à 4 membres du panel, plus ou moins experts du domaine. Lors de la réunion du panel, tous ses membres ont accès à l'ensemble des expertises.

Pour rappel, **la partie B1 comporte** :

1. Une page de garde avec le titre, l'acronyme et un résumé de 2 000 caractères,
2. Un synopsis de strictement 5 pages,
3. Un CV avec *track-record* de 4 pages maximum.

Cet ensemble doit donc donner une vision très claire et convaincante du projet, de ses enjeux, de son impact potentiel et donner envie à l'expert de lire la suite (partie B2), ainsi que des qualités scientifiques de la porteuse ou du porteur.

IMPORTANT NOTICE: Please be aware that at step 1 of the evaluation only Part B1 is evaluated by the panel members, while at step 2 both Parts B1 and B2 are evaluated. When drafting Part B1, Pls should pay particular attention to the extended synopsis (section a) and should not consider it as simply complementing Part B2. It is important that the extended synopsis contains all essential information including the feasibility of the scientific proposal since the panel will only evaluate Part B1 at step 1. Please note that at step 1 the panel has no access to Part B2.

À l'issue de l'étape 1 de l'évaluation (partie B1), trois situations pour le candidat :

- Vous êtes noté A : vous passez à l'étape 2 de l'évaluation, et en particulier à l'**audition**. Quel que soit le résultat de l'étape deux, vous pourrez resoumettre au prochain appel.
- Vous êtes noté B : votre dossier est de haute qualité, mais ne passe pas à l'étape 2. Vous n'êtes pas autorisé à resoumettre au prochain appel.
- Vous êtes noté C : dossier de moyenne qualité. Vous ne passez pas à la deuxième étape. Vous n'êtes pas autorisé à resoumettre aux deux prochains appels.

Les conditions de resoumission montrent l'importance de la partie B1 du projet.

4. Évaluation : étape 2

Si à la fin de l'étape 1 votre projet est sélectionné pour l'étape 2 de l'évaluation, vous passez en particulier aux **auditions**.

Les membres du panel en charge de votre dossier identifient une liste d'experts internationaux aux compétences très proches de votre projet, qui seront sollicités pour évaluer votre projet (B1 et B2). Le projet sera ensuite évalué par 6 à 8 experts, dont 1 ou 2 du panel, et les autres extérieurs mais choisis pour leur compétence sur le domaine de votre projet. Lors de la réunion du panel, tous ses membres ont accès à l'ensemble des expertises.

Pour préparer votre audition, la cellule ERC de CNRS Sciences informatiques vous propose des séances de répétitions, conformes au format exigé par l'ERC. Veuillez contacter la cellule ERC immédiatement après avoir reçu la notification de l'admission à cette étape.

Contact

Cellule ERC de CNRS Sciences informatiques
ins2i.erc@cnrs.fr

Pour rappel, **la partie B2** correspond à la présentation du projet scientifique en trois parties : **l'état de l'art, la méthodologie** (max. 14 pages) et **la partie descriptive des ressources** (8 000 caractères).

Dans la partie B2, on peut s'appuyer sur le synopsis de la partie B1 pour éviter trop de répétitions (même si en gardant certaines peut permettre d'insister sur les points essentiels). Il faut cependant ne pas perdre de vue que l'ensemble doit être agréable à expertiser et donc éviter aux experts des aller-retours permanents entre B1 et B2.

Pour la partie « ressources », **n'hésitez pas à solliciter le service SPV de votre délégation ou de l'université.**

À l'issue de l'étape 2 de l'évaluation (parties B1 et B2), deux situations pour le candidat :

- Vous êtes noté A : vous pouvez être retenu pour être financé sous réserve de fonds disponibles.
- Vous êtes noté B : vous n'êtes pas retenu pour financement. En revanche, vous êtes autorisé à redéposer un projet l'année suivante. En cas de soumission l'année suivante, veuillez noter que les membres du comité d'évaluation seront différents et il est possible que les examinateurs externes le soient également. Il n'y a pas non plus d'effet de mémoire, du moins officiellement. Ainsi, il ne s'agit pas d'une procédure de révision, mais elle est considérée comme une soumission totalement nouvelle. En général, on constate qu'une resoumission prenant en compte les avis des experts a de meilleures chances de succès.

La cellule ERC de CNRS Sciences informatiques peut vous aider à la resoumission, notamment en analysant avec vous le rapport scientifique des experts (ESR).

5. Conseils de rédaction

Toutes les parties encadrées en anglais sont extraites du [guide 2020 du candidat](#).

Si vous connaissez un lauréat ERC, demandez-lui de vous envoyer son projet. Dans la phase de rédaction, c'est généralement très informatif d'avoir quelques exemples de projets qui ont marché. Plusieurs exemples sont disponibles sur le site officiel de l'ERC :

- Pour les [Starting](#)
- Pour les [Consolidator](#)
- Pour les [Advanced](#)
- Pour les [Synergy](#)

1. Partie B1

Extended synopsis of the scientific proposal (5 pages max.)

Le projet doit être **attractif, percutant** et annoncer **la rupture et les défis** auxquels vous vous attaquez. Ceci doit apparaître si possible dans le **titre** (à choisir soigneusement), dans le **résumé** et **nettement dans le synopsis** (de 5 pages).

Le synopsis, doit convaincre tous les membres du panel de l'intérêt du projet et tenir compte du fait que certains ne sont pas forcément des experts pointus du domaine. Il est essentiel de fournir des arguments convaincants démontrant que le projet est réalisable et que vous êtes compétent pour le mener à bien.

N'hésitez pas à détailler les données préliminaires si elles existent (amorçage du projet, méthodologie éprouvée, etc.).

The Extended Synopsis should give a concise presentation of the scientific proposal, with particular attention to the ground-breaking nature of the research project and the feasibility of the outlined scientific approach. Describe the proposed work in the context of the state of the art of the field. References to literature should also be included. References do not count towards the page limits. It is important that this extended synopsis contains all essential information including the feasibility of the scientific proposal since the panel will only evaluate Part B1 at step 1.

Le CV

À l'étape 1, votre note en tant que principal investigateur (PI) repose sur le CV et le *track-record* (4 pages max.). Il est donc capital de **sélectionner**, d'**ordonner** et de **mettre en évidence** les points saillants de votre profil, en donnant des éléments aux experts pour apprécier vos qualités selon les critères : **ground-breaking, creativity, independence**. Le défaut des candidats français est parfois d'être trop modeste.

The CV should include the standard academic and research record. A suggested outline is available in the Part B1 downloadable template. The structure of the CV may be modified. Any research career gaps and/or unconventional paths should be clearly explained so that they can be fairly assessed by the evaluation panels.

Commentaires et recommandations pour le CV :

- **Personal information** : indiquer le lien vers votre site web personnel permettra aux experts des vérifications rapides (n'oubliez pas de mettre à jour votre site !)
- **Education** : préciser les spécificités du système français (grandes écoles avec des éléments sur la sélection, le niveau, etc.) ;
- **Current and previous position(s)** : préciser le niveau de compétition des concours ;
- **Fellowships and awards** : préciser le taux de sélection, la nature et la qualité de l'institution ;
- **Supervision of graduate students and postdoctoral fellows** : préciser le taux de co-encadrement et le nombre de co-encadrants ; si possible, indiquer en quelques lignes ce que sont devenus ces étudiants ;
- **Teaching activities** : préciser la nature (cours, TD, TP), si c'est un cours créé, le nombre d'heures, etc. ;
- **Organisation of scientific meetings** : préciser votre rôle, le nom de l'événement et son importance dans le domaine ;
- **Institutional responsibilities** : préciser ce que recouvre cette responsabilité, en travail, en visibilité, en notoriété, etc. ;
- **Commissions of trust** : situer autant que possible votre rôle, et le niveau des conférences, revues, institutions, etc. dans lesquelles vous intervenez ;
- **Memberships of scientific societies** : à mentionner seulement si cela est significatif ;
- **Major collaborations** : situer la renommée et la qualité du laboratoire et des partenaires.

Early achievement track-record

The Principal Investigator (PI) must provide a list of achievements reflecting their track record. The PI should list his/her activity as regards (if applicable):

1. Publications (up to five for Starting Grant and up to ten for Consolidator Grant) in major international peer-reviewed multi-disciplinary scientific journals and/or in the leading international peer-reviewed journals, peer-reviewed conferences proceedings and/or monographs of their respective research fields, highlighting those without the presence as co-author of their PhD supervisor, and the number of citations (excluding self-citations) they have attracted;
2. Research monographs and any translations thereof;
3. Granted patent(s);
4. Invited presentations to peer-reviewed, internationally established conferences and/or international advanced schools;
5. Prizes/Awards/Academy memberships.

Commentaires et recommandations pour le *track-record* :

- **Publications** : se limiter à ce qui est « international » ; indiquer quels sont les journaux et les conférences phares de votre domaine ; préciser l'ordre des auteurs qui est l'usage dans votre domaine ; donner une synthèse des publications avec des chiffres, avec le h-index (préciser ISI *Web of Science* ou *Google Scholar*, et la date), le facteur d'impact des revues et le nombre de citations de vos articles les plus significatifs. Pour les *Starting*, privilégier (et identifier clairement) les publications sans votre directeur de thèse, cela donne une preuve de votre indépendance. Présenter en une courte phrase la contribution de chaque publication significative. Privilégier les meilleures publications, les plus internationales ou les plus significatives. En règle générale : 5 en *Starting* Gant, 10 en *Consolidator* Gant et 10 en *Advanced* Grant.
- **Brevets ou logiciels** : pour les brevets, préciser s'il s'agit de brevets français uniquement ou s'ils ont donné lieu à des extensions (PCT, phases nationales, etc.), indiquer les inventeurs et leur part d'inventivité dans les brevets ; indiquer en quelques mots l'importance des brevets ; pour le logiciel, préciser s'ils ont été déposés à l'Agence pour la protection des programmes (APP) ; dans les deux cas indiquer s'ils ont donné lieu à des licences d'exploitation.
- **Présentations invitées** : préciser s'il s'agit de conférences plénières invitées, de conférences invitées dans une session spéciale, ou de séminaires dans un laboratoire ; donner des indications précises sur la renommée de la manifestation dans laquelle vous êtes invité ; séparer les événements en différentes catégories, et éventuellement ne garder que les invitations les plus prestigieuses ; ajouter les liens vers les sites des événements.
- **Prix et récompenses** : donner des précisions sur l'importance du prix, de l'institution qui le délivre, du taux de sélection, etc.
- **Ajouter un paragraphe sur vos participations à des projets**, en indiquant votre rôle (partenaire, coordonnateur local, ou PI du projet), le nombre de participants, le montant obtenu, etc.

Seule cette partie B1 est considérée à l'étape 1 de l'expertise et permet de passer à l'étape 2.

2. Partie B2

Les parties B1 et B2 sont examinées ensemble dans cette étape 2 : on peut s'appuyer sur B1 pour la description longue du projet (moins de répétition) tout en maintenant une présentation complète et agréable pour l'expert. En particulier, la lecture doit être « linéaire » et ne pas imposer des allers-retours de B2 et B1.

La partie B2 est la description longue du projet (14 pages max, sans compter les références) qui suit le plan suivant : **état de l'art, méthodologie, et description des ressources** (8 000 caractères max). Pour cette dernière partie, ne pas hésiter à solliciter le service partenariat et valorisation de votre délégation ou de votre université.

Scientific Proposal (max. 14 pages) :

This part is evaluated only in step 2 of the peer review evaluation. Please use the Word-template provided online in the [Participant Portal Submission Page for the call](#).

References do not count towards the page limit. The scientific, technical, and/or scholarly aspects of the project should be described more in detail demonstrating the ground-breaking nature of the research, its potential impact and research methodology. The fraction of the applicant's research effort that will be devoted to this project and a full estimation of the real project costs also need to be indicated.

Commentaires et recommandations pour le projet scientifique :

- **État de l'art** (présentation du projet scientifique) : S'appuyer éventuellement sur la partie B1 pour éviter les répétitions. Reprendre les points les plus importants et ajouter équations, illustrations, schémas, etc. qui aident à la compréhension. Attention à ne pas obliger l'expert à trop d'allers-retours entre B1 et B2. Certains experts préfèrent un document B2 auto-suffisant.
- **Méthodologie** (organisation) : à l'issue de l'état de l'art, il faut identifier de manière précise les défis et les objectifs. Cela permettra de structurer la méthodologie de manière à répondre de manière claire et détaillée à ces points clairement identifiés auparavant. Il n'est pas nécessaire d'organiser la partie « Work Packages » avec des diagrammes de Gant ou autres. Il est cependant indispensable de donner des pistes crédibles pour aborder les différents défis de votre projet et convaincre les experts de sa faisabilité et de vos compétences pour le mener à bien.
- **Il est également important de** : situer le projet dans son contexte international (partenaires et concurrents), présenter l'équipe et les membres de l'équipe que le PI coordonnera, en montrant la complémentarité des compétences et l'adéquation aux défis du projet, ajouter un paragraphe argumenté sur les retombées attendues, faire une analyse des risques, **discuter d'un « plan B » en cas d'objectifs atteints partiellement.**
- **Ressources** (présentation du montage financier et du coût du projet) : contacter le service partenariat de votre délégation ou le service Europe de votre université pour le montage financier de votre projet, pour qu'il soit compatible avec la convention entre votre établissement et l'Union Européenne, notamment les règles d'éligibilité des dépenses. En particulier, il est possible de payer des compléments de salaire en utilisant la subvention ERC. Cela doit être fait selon les règles et les pratiques habituelles de l'institution qui accueille le PI, conformément aux règles de la convention de subvention. Des informations complémentaires se trouvent par exemple [ici](#).

À noter qu'un projet qui demande moins d'argent que le maximum possible n'a pas plus de chance de passer : c'est l'excellence scientifique du projet et du candidat qui prime. La partie financière n'intervient pas vraiment dans l'évaluation, mais après acceptation du projet, dans la phase de négociation. L'implication de la porteur ou de la porteuse dans le projet doit satisfaire deux règles : le temps de recherche doit se dérouler à 50 % en Europe ou dans un pays associé ; le porteur ou la porteuse du projet doit consacrer au moins 50 % (*Starting*), 40 % (*Consolidator*) ou 30 % (*Advanced*) de son temps de travail au projet ERC. Une implication plus importante est appréciée, mais il ne faut pas indiquer un taux d'implication trop élevé qui ne serait pas crédible. Par exemple, il est déraisonnable d'aller au-delà de 70 %.

Annexes

Annexe 1 : Calendrier de l'appel 2025

	<i>Starting Grant</i>	<i>Consolidator Grant</i>	<i>Advanced Grant</i>	<i>Synergy Grant</i>	<i>Proof of Concept</i>
Identifiant	ERC-2025-StG	ERC-2025-CoG	ERC-2025-AdG	ERC-2025-SyG	ERC-2025-PoC
Call Opens	11/07/2024	26/09/2024	22/05/2025	11/07/2024	13/11/2024
Deadline	15/10/2024	14/01/2025	28/08/2025	06/11/2024	13/03/2025 18/09/2025

Annexe 2 : Descriptifs des panels PE6 et PE7

À titre indicatif, voici les mots-clés des panels PE6 et PE7 qui correspondent aux activités scientifiques au cœur du périmètre de CNRS Sciences Informatiques. Ces mots-clés montrent en particulier la diversité des membres à l'intérieur d'un panel. Rappelons que la partie B1 du projet sera évaluée par les membres du panel choisi pour la soumission, elle doit donc être convaincante pour des experts de profil varié.

PE6 Computer Science and Informatics

Informatics and information systems, computer science, scientific computing, intelligent systems.

PE6_1 Computer architecture, embedded systems, operating systems

PE6_2 Distributed systems, parallel computing, sensor networks, cyber-physical systems

PE6_3 Software engineering, programming languages and systems

PE6_4 Theoretical computer science, formal methods, automata

PE6_5 Security, privacy, cryptology, quantum cryptography

PE6_6 Algorithms and complexity, distributed, parallel and network algorithms, algorithmic game theory

PE6_7 Artificial intelligence, intelligent systems, natural language processing

PE6_8 Computer graphics, computer vision, multimedia, computer games

PE6_9 Human computer interaction and interface, visualisation

PE6_10 Web and information systems, data management systems, information retrieval and digital libraries, data fusion

PE6_11 Machine learning, statistical data processing and applications using signal processing (e.g. speech, image, video)

PE6_12 Scientific computing, simulation and modelling tools

PE6_13 Bioinformatics, bio-inspired computing, and natural computing

PE6_14 Quantum computing (formal methods, algorithms and other computer science aspects)

PE7 Systems and Communication Engineering

Electrical, electronic, communication, optical and systems engineering.

PE7_1 Control engineering

PE7_2 Electrical engineering: power components and/or systems

PE7_3 Simulation engineering and modelling

PE7_4 (Micro- and nano-) systems engineering

PE7_5 (Micro- and nano-) electronic, optoelectronic and photonic components

PE7_6 Communication systems, wireless technology, high-frequency technology

PE7_7 Signal processing

PE7_8 Networks, e.g., communication networks and nodes, Internet of Things, sensor networks, networks of robots

PE7_9 Man-machine interfaces

PE7_10 Robotics

PE7_11 Components and systems for applications (in e.g., medicine, biology, environment)

PE7_12 Electrical energy production, distribution, applications

Des versions précédentes de ce document ont été conçues par Christian Jutten et par Marie-Christine Rousset.

Contact

Cellule ERC de CNRS Sciences informatiques

Delia KESNER

01 57 27 92 38

kesner@irif.fr

ins2i.erc@cnrs.fr

Direction de la publication : Antoine Petit
Réalisation et mise en page : Pôle communication de CNRS Sciences informatiques
Impression : CNRS DR16 IFSEM Secteur de l'imprimé

Mars 2025

Crédits photos :

Photo de couverture : © Cyril FRESILLON / ESO / VISTA / J. Emerson / LISIC / CRISTAL / SCV / IRDIVE / CNRS Images


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



